

ABONNEMENTS
 Suisse Fr. 14.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 21.50
 Etranger Fr. 22.-
 Av. Bulletin off. . . Fr. 29.-
 Chèques post. Il c 58
 Joindre 20 ct.
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :
 Martigny, tél. (026) 610 31

Le Confédéré

Organe du
PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

PUBLICITÉ
 ANNONCES: 13 ct. le mml.
 ou son espace
 RÉCLAMES: 30 ct.
 Avis mortuaires: 25 ct.
 Régie des annonces:
 Publicitas Sion et succursales

Coups d'œil sur la vie politique, économique et sociale

L'événement politique du début de mars a été la votation sur le maintien de l'additif constitutionnel concernant le contrôle des prix réduits. Événement est peut-être trop dire, puisqu'il n'y a pratiquement pas eu de compétition et que l'arrêté fédéral a été accepté haut la main par une faible proportion du corps électoral.

Plus intéressant que l'événement lui-même fut le ton des commentaires du lundi. Alors que les commentateurs orientés vers la gauche déduisaient du scrutin du 4 mars que la majorité des électeurs s'était prononcée en faveur du maintien sans changement du contrôle des prix, ceux des journaux bourgeois se sont plu à souligner que l'on ne saurait parler d'un plébiscite quand moins de la moitié des électeurs se sont dérangés et que, parmi les votants, beaucoup reconnaissent l'utilité passagère du contrôle des prix, mais désirent son assouplissement, voire son abolition aussitôt que les circonstances le permettront. A le considérer sans passion, le scrutin du 4 mars semble donner raison à ceux qui penchent pour une solution fédéraliste, où la Confédération déléguerait aux cantons la compétence d'appliquer le contrôle des prix en tenant compte de leur situation particulière. Une chose est certaine: Le vote du 4 mars n'a nullement résolu le problème et les véritables discussions à son sujet prendront la législation l'exécution pour prétexte.

Parlant récemment à Soleure des conditions de la réforme des finances fédérales, M. Streuli, chef du Département fédéral des finances et des douanes, a fait allusion à la volonté de l'opinion de voir les autorités en user avec ménagement des deniers publics. Il a souligné que l'initiative pour des économies tendant à créer un organe de contrôle sur l'administration a déjà reçu un commencement d'application par la création de l'Office central pour les questions d'organisation de l'administration fédérale. Quant à l'initiative tendant à l'introduction du referendum financier, M. Streuli a déclaré, après avoir évoqué le contre-projet élaboré par le Conseil fédéral, que « les parlementaires qui cherchent à vider de sa substance le contre-projet doivent être conscients du fait qu'ils risquent de faire fausse route, car, heureusement, la volonté d'économies est encore vivace au sein du peuple suisse ».

Les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil de Bâle-Ville auront été une déception pour les partis nationaux. En effet, s'ils maintiennent leurs positions au sein du Conseil d'Etat, ces partis laissent quelques plumes dans la bagarre électorale, tandis que ceux de gauche ont enregistré une avance aux dépens des partis nationaux. La leçon à tirer de ce scrutin est le peu de discipline au sein des partis bourgeois et le fait que la force de leurs adversaires a été en grande partie faite de leur faiblesse et du manque de discipline de leurs électeurs.

En 1955, les autorités compétentes ont dû donner leur accord à plus de 13 millions d'heures supplémentaires, soit 22,5% de plus qu'en 1954. D'autre part, le nombre des travailleurs étrangers autorisés à venir travailler dans notre pays a passé de 180.000 en 1954 à 219.000 en 1955.

Cet afflux de main-d'œuvre étrangère n'affecte pas l'occupation de la main-d'œuvre suisse. En effet, à l'heure actuelle, les seules commandes courantes suffisent à alimenter très largement la production courante. Mais, parallèlement, les industries doivent pourvoir à des améliorations techniques qui accroissent encore leur besoin de main-d'œuvre. Ces améliorations, fort importantes pour le développement futur de notre économie, ne pourraient pas être réalisées sans l'appoint des travailleurs d'autres pays. C'est l'une des raisons

EN PASSANT..

Excès de vitesse et de lenteur

Avec le retour des beaux jours on va pouvoir de nouveau se casser la figure sur les routes...

La presse quotidienne relate inlassablement les accidents de la circulation, mais ces faits divers sont devenus si banaux pour ceux qui n'y prennent pas une part active, en qualité d'écrasés ou d'écraseurs, qu'on n'y prête aucune attention.

Or, ces drames journaliers s'achèvent généralement dans les hôpitaux qui sont surpeuplés. Dernièrement, j'ai rendu visite à un bon copain qui s'était fait cueillir comme une fleur par une automobile alors qu'il stationnait tranquillement sur le trottoir.

Trois mois d'extension!
 Dans la salle où il se trouvait à plat de lit, tout un ballet d'éclaboués avait les jambes en l'air. Coup d'œil impressionnant.

Cette vision, me disais-je, il faudrait probablement la multiplier par cent pour avoir le tableau complet de tous les malheureux qui, en un seul jour, sont relevés morts ou blessés sur la chaussée.

Si nous avions assez d'imagination pour nous représenter cela, peut-être en serions-nous plus prudents.

La multiplicité des accidents de la circulation est en train de poser un nouveau problème: On finira par ne plus savoir où hospitaliser les victimes.

A Lausanne, en dépit de tous les agrandissements, on est contraint de grouper des malades dans les corridors.

C'est le même inconvenient ailleurs.

Je persiste à penser que l'un des moyens de remédier à une situation qui devient, d'une année à l'autre, un peu plus catastrophique, c'est une limitation raisonnable de la vitesse.

On ne peut taper impunément plus de cent kilomètres à l'heure dans un pays comme le nôtre où les agglomérations se succèdent à des distances rapprochées.

Au Maroc, où nous faisons du cent et du cent vingt, on pouvait ne pas rencontrer un village sur 100 kilomètres ou même davantage.

Le risque en ce cas se limite à l'éclatement d'un pneu, et c'est le conducteur qui le prend et non pas des tiers parfaitement hors de cause.

Nos routes cantonales ne sont pas des autoroutes.

Plusieurs accidents affreux, dus à des excès de vitesse, s'étant produits à Lutry, les autorités ont placé trois feux clignotants sur la route et, depuis, comme on ralentit automatiquement à cet endroit, le danger s'amenuise.

Il ne serait pas mauvais de s'inspirer de cet exemple ailleurs.

En revanche, il me paraît absurde et vain d'exiger à travers certaines agglomérations, une vitesse de 30 kilomètres à l'heure!

pour lesquelles on en laissera de nouveau entrer un nombre important cette année.

Rien que pour l'industrie du bâtiment, par exemple, il y avait eu l'an dernier 24.775 maçons. Pour cette année, le contingent initial a été fixé à 21.000 maçons, plus une réserve de 1.500 ouvriers. Mais il est fort probable, du train dont va la conjoncture, que ce chiffre sera ultérieurement dépassé.

Elle est pratiquement impossible à réaliser sans créer des ennuis et des embouteillages.

Il ne sert à rien d'imposer une allure aussi lente à des gens qui ne sauraient s'y soumettre.

On ne combat pas par un excès de lenteur qui comporte aussi ses périls, un excès de vitesse.

Il suffit qu'il y ait, sur une artère importante, un gaillard qui circule à un train d'escargot pour que le désarroi se glisse dans toute une colonne motorisée.

Et de l'énerverement général peut naître un malheur.

Une chose est certaine:

Le développement de l'automobilisme a pris une telle ampleur, les progrès techniques sont si rapides qu'il y a, entre notre réseau routier et les moyens modernes de locomotion, un divorce.

Il s'agit donc d'y remédier le plus rapidement possible en créant des autoroutes.

Impossible d'échapper à cette nécessité des temps, dût-il nous en coûter d'énormes sacrifices.

Pendant, nous vivons une époque de transition qui, elle aussi, a ses exigences.

Tant que le réseau routier n'est pas conditionné pour la vitesse, il faut se résoudre à circuler moins vite en Suisse que dans des pays mieux aménagés.

Pour l'instant, on assiste encore à une confusion dans ce domaine.

On pourrait s'en accommoder philosophiquement si le pays n'était pas sillonné d'ambulances et les hôpitaux remplis d'estropiés qui, la veille, étaient en parfait état de santé.

Il serait insensé d'admettre comme un mal nécessaire cette étourdissante hécatombe de conducteurs et de piétons qui, partis pour un petit voyage en ce monde, se retrouvent dans l'autre!

A. M.

Des aveux révélateurs

Les dirigeants communistes du parti du travail qui ont écrit à Staline en 1949 pour l'assurer de leur fidélité à ses enseignements et pour lui adresser leur reconnaissance pour « l'œuvre immense qu'il a accomplie » viennent d'être cruellement désavoués par M. Khroutchev.

En effet, Staline n'était nullement le grand homme que nos cocos adoraient.

Aujourd'hui, c'est à nous, les modestes journalistes qui ont toujours combattu les idées utopiques de Staline que le secrétaire du parti communiste de l'URSS donne raison contre les communistes eux-mêmes.

Car Staline s'est trompé: c'est maintenant une vérité reconnue par le dernier congrès communiste de Moscou.

Après Krouchtchev, le camarade Mikoyan, ex-courtsan de Staline, a expliqué les errements de son maître décédé: « Il a cru et proclamé que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, s'ils étaient séparés du bloc communiste par la guerre froide, seraient ruinés. C'est une vue fautive et simpliste qui ne tient aucun compte de la souplesse du capitalisme et de sa vigueur. Nous n'étudions pas suffisamment les faits et les chiffres. Nous nous contentons trop souvent de choisir quelques exemples isolés d'incapacité de l'économie bourgeoise pour en tirer, dans notre propagande, des conclusions d'ensemble qui ne sont pas justifiées ».

La souplesse et la vigueur du capitalisme!
 Ce langage est étonnant dans la bouche d'un Mikoyan qui fut l'un des disciples les plus soumis de Staline.

Mais il y a mieux encore: le même Mikoyan a dénoncé les « maux intolérables » de la bureaucratie soviétique, la paresse des fonctionnaires de hauts grades et le mauvais fonctionnement des administrations.

En trois phrases, Krouchtchev et Mikoyan ont détruit tout le beau rêve des communistes suisses, tout l'échafaudage qu'ils avaient construit, toute leur littérature laudative et aveugle.

Non, Staline n'était pas le grand homme que les Corswant, Muret et autres Vincent prenaient comme modèle et auquel ils promettaient une fidélité soumise.

Ainsi, les militants du parti du travail doivent aujourd'hui choisir entre les déclarations de Mikoyan qui lui aussi fut un ami de Staline et celles de leurs dirigeants.

A moins que ces dirigeants battent leur couplet et reconnaissent que toute leur politique de ces dernières années, basée sur les enseignements de Staline était fautive.

Mais, dans un pays comme le nôtre, où la critique est largement autorisée, ils ne peuvent suivre l'exemple de Mikoyan: leur sincérité les couvrirait de ridicule.

A propos d'une future votation fédérale Problèmes de la paysannerie grisonne

A l'exception de quelques cultures destinées à l'approvisionnement direct de la ferme, l'agriculture grisonne est entièrement vouée à l'élevage du bétail. En raison des conditions climatiques soumises à des changements constants, les exploitations se sont développées sur trois étages: domaine principal au fond de la vallée, mayens sur les terrasses intermédiaires, alpages près des sommets.

Les ressources du paysan de la montagne découlent principalement du produit de la vente du bétail. Mais les exploitations ne comptent en moyenne que cinq pièces de bétail, ce qui assure au maximum une recette annuelle de 3000 francs.

Le rapport des recettes aux dépenses de consommation montre que les montagnards se trouvent pour la plupart dans une situation économique très précaire. Comme l'argent liquide est rare, les dettes courantes sont élevées, de sorte que les dépenses consacrées aux besoins personnels doivent être abaissées à un minimum à peine supportable. C'est ainsi, d'après les indications du service social, qu'une famille de deux adultes a dépensé 150 francs par année pour les vêtements et les chaussures, une autre de quatre adultes et quatre enfants 500 francs, une troisième comprenant cinq adultes 450 francs.

La conséquence de cette situation économique, c'est l'abandon de la terre, le départ des jeunes vers les villes, où ils trouvent des possibilités de développement professionnel. Cette émigration de la jeunesse conduit à un vieillissement inéluctable de la population paysanne. C'est ainsi, par exemple, que dans une commune comptant trente exploitations rurales, les chefs de ces exploitations ont en moyenne 60 à 70 ans. La constitution de syndicats d'élevage et de sociétés d'assurance du bétail, si importantes pour le maintien de la paysannerie, rencontre des difficultés souvent insurmontables. Les grandes distances et les communications défavorables rendent impossible toute organisation rationnelle des sociétés de secours mutuel, pourtant soutenues par l'Etat.

Ce sont là quelques-uns de ces problèmes pressants insolubles, dans lesquels se débattent les montagnards et qui expliquent le recul considérable de la paysannerie dans l'ensemble de la population du canton des Grisons. Alors qu'en 1888 les paysans formaient encore 53,8% de la population, ils n'étaient plus que 26% en 1950.

Une solution réjouissante du problème de la paysannerie a été apportée par les usines d'Ems. Les petits paysans qui y sont occupés, trouvent encore le temps, à côté de leur travail en fabrique, d'ensemencer leur maigre champ et de soigner leur bétail.

A cet égard Ems a montré la voie à une heureuse solution. L'industrialisation du canton des Grisons pourrait apporter de la façon la plus simple une amélioration du sort des montagnards et contrecarrer l'émigration des jeunes vers les villes.

BANQUE DE MARTIGNY CLOSUIT & C^{ie} S.A.

Maison fondée en 1871

MARTIGNY

Maison fondée en 1871

BONS DE DÉPÔTS à 3 ans et à 5 ans
 CARNETS D'ÉPARGNE nominatifs ou au porteur: 2,50%

COMPTES COURANTS A VUE
 Les dépôts d'épargne bénéficient du privilège légal

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
 CARROSSERIE SIERRE & SION

SPORTS • SPORTS • SPORTS • SPORTS

FOOTBALL

Matches internationaux

A Bruxelles : Belgique — Suisse, 1-3
A Fribourg : Suisse B — Belgique B, 3-3
A Schaffhouse : Suisse jun. — Angleterre jun., 0-2

Championnat suisse

Première ligue

Boujean — Vevey	4-3
International — Yverdon	0-3
MARTIGNY — Forward	4-4
SION — Montreux	2-0
La Tour — U.S. Lausanne	2-2

Deuxième ligue

Aigle — Vevey II	2-2
Chippis — Saxon	4-1
Sion II — Viège	3-3
Saint-Léonard — Sierre II	2-0

JUNIORS A (groupe interrégional)

Sierre — C.S. Chênois	2-1
Monthey — C.S. International	2-1

Deuxième degré

Brigue — Lens	renvoyé
Chippis — Sierre II	1-1
Saint-Léonard — Montana	renvoyé
Leytron — Riddes	2-1
Vétroz — Sion II (forfait)	3-0
Bouvet — Fully	3-3
Muraz — Saint-Maurice	5-3

Championnat cantonal

Coupe valaisanne (demi-finale)

Saint-Maurice — Monthey	0-4
-------------------------	-----

Une victoire très désirée

Belgique — Suisse 1-3

(mi-temps : 0-1)

Ainsi, l'événement que l'on espérait secrètement sans oser trop y croire — mais notre équipe nationale n'est-elle pas spécialiste en la matière — s'est produit dimanche au Stade Heysel, à Bruxelles, devant 55.000 spectateurs. Nous ne cachons pas que cette victoire suisse, la première depuis les fameux championnats du monde 1954, nous fait un très grand plaisir. Les belges sont de redoutables adversaires et les battre chez eux n'est pas chose aisée. Félicitations donc à nos braves représentants.

C'est Pastega qui a eu l'honneur de marquer le premier but à la 11e minute de la première mi-temps. Le repos arriva sans que le score soit modifié. Allait-on enfin assister à une victoire suisse ?

A peine la seconde mi-temps avait-elle commencé (précisément à la 2e minute) que Mermans reprenant une balle renvoyée par la latte se chargeait de donner la réponse en égalisant. L'équipe belge a exercé par la suite une pression très forte et les Suisses durent se replier en défense pour tenter de sauver le match nul lorsqu'à la 30e minute Antenen s'enfuit par le centre, balle aux pieds, et la passa à Ballaman qui redonna l'avantage à la Suisse. Nous pouvions reprendre confiance ; celle-ci fut confirmée par Meier marquant le troisième but pour nos couleurs à la 42e minute, sur service de Chiesa.

La Suisse avait aligné l'équipe suivante :

Pernumian : Perruchoud, Dutoit ; Kunz, Vonlanden, Roesch ; Chiesa, Antenen, Meier, Ballaman, Pastega.

Pour son premier match avec l'équipe nationale A, notre compatriote valaisan (de Chalais) a parfaitement tenu son poste. Bravo Perruchoud !

Martigny — Forward 4-4

Composition des équipes :

MARTIGNY : Scheibli, Martinet, Giroud I ; Manz, Meunier, Wainreich ; Remondeulaz, Sarrasin, Massy, Petro, Giroud II, Raetz.

FORWARD : Maigre ; Perrot, Schaer ; Roulet, Forti, Braghini ; Grossmann, Alder, Prod'hom, Kieser et Scheiter.

Cette rencontre entre deux équipes qui n'ont rien à perdre ni à gagner dans le classement de première ligue n'a pas été sensationnelle. La plus grande partie du match fut jouée au ralenti, soit que la pose hivernale ait engourdi les joueurs, soit que l'état du terrain que le dégel avait rendu boueux. Après un quart d'heure de jeu, les visiteurs ouvrent la marque par Braghini qui profite adroitement d'une erreur de la défense. A peine la balle est-elle remise en jeu que le score est rétabli par Giroud II, sur penalty.

Forward, dont le jeu est plus précis et mieux orchestré, mène dans l'ensemble jusqu'au repos. Sa supériorité est récompensée à la 35e minute. Grossmann, sur un bel effort personnel, redonne l'avantage à son équipe. Les locaux essaient en vain d'organiser leur jeu. La liaison entre la ligne intermédiaire et la ligne d'attaque est déficiente. Cependant, peu avant le repos, Martigny obtiendra un but sur une balle envoyée un peu au hasard qui surprend le gardien.

En deuxième partie, Forward se joue un peu de ses adversaires. Les joueurs sont plus rapides sur la balle et pas une passe ne se perd. A la 49e minute déjà, un shoot puissant de Prod'hom ira au fond des filets. Les avants de Martigny ne trouvent pas la fermeté nécessaire pour s'imposer. Reymondeulaz crée pourtant de belles occasions qui ne donnent rien. A la 63e minute, c'est encore Forward qui obtient un but par Alder. A ce moment, il semble bien que la partie est gagnée ; Mais voici bien une autre fête... La ligne d'attaque des locaux est modifiée et Reymondeulaz

Victoires suisses à Bruxelles, Sestrières et à Turin

Furrer vainqueur au Trophée de La Luy

Reprise du championnat de football

joue centre-avant. Ce changement donne une tout autre valeur à la quintette locale qui se lance à l'assaut des buts de Maigre. La supériorité des grenats devient écrasante, jusqu'à la fin du match. A la 76e minute Giroud II reprend de la tête un corner et réduit l'écart. A la 85e minute Raetz termine adroitement une jolie phase de jeu et rétablit le score. Le jeu se passe entièrement dans le camp des visiteurs et Martigny, malgré de beaux tirs retenus par le gardien ou renvoyés par les montants, n'est pas assez heureux pour arracher la victoire. A. b. r.

Pas fameux, comme reprise !

Sion — Montreux 2-0

(mi-temps : 1-0)

Ce premier match comptant pour le second tour du championnat suisse avait attiré un millier de spectateurs au Parc des sports, dont l'état était satisfaisant pour la saison. Voici la formation des deux équipes en présence :

Sion : Panchard ; Rossier I, Héritier, Karlen ; Barberis, Humbert ; Birchler, Germanier, Théoduloz II, Guhl, Wenger.

Montreux : Frossard ; Roth, Probst ; Mathys, Di Carlo, Garbani ; Demierre, Blondel, Rossetti, Worni, Daflon.

Arbitre : M. Huggenberger (Berne).

Après une légère pression exercée par Montreux, Birchler effectue la première descente locale à la 6e minute, puis des tirs de Karlen et de Humbert passent à côté des montants. Montreux obtient deux corners (10 et 11e minute) ; le premier ne donne rien alors que le second est bien retenu par Panchard.

A la 14e minute, Germanier ouvre intelligemment sur Wenger, qui bat imparablement le gardien visiteur. Nous pensions que ce but était de bon augure pour les Sédunois et nous nous attendions à ce qu'ils s'assurent une confortable victoire. Ils maintinrent un léger avantage jusqu'à la mi-temps, sans cependant pouvoir le concrétiser. Sion tira encore trois corners sans succès ; Birchler mit une fois à côté, puis un autre tir fut retenu par Frossard à la 25e minute. Montreux eut un sursaut par Rossetti à la 30e minute, mais Héritier, qui s'était fait passer, revint prestement et sauva calmement.

Immédiatement après le repos, Frossard fit face avec brio à plusieurs situations critiques devant ses bois. A la 10e minute, c'est au tour de Héritier d'intervenir magistralement sur un essai de Worni. Ce même Worni fournit un louable effort personnel cinq minutes plus tard, hélas ; son shoot file juste à côté. Puis c'est Panchard qui bloque une balle expédiée par Blondel. A ce moment-là Montreux manqua l'occasion de sauver au moins un point.

A la 18e minute, Barberis ouvre sur Théoduloz — apparemment en position d'off-side — et c'est goal. Il n'y a plus guère d'espoir pour les visiteurs, qui obtiennent néanmoins un corner à la 27e minute, sur contre-attaque ; Rossier I le sauve de la tête. Par la suite, Frossard exécute deux arrêts stupéfiants.

COMMENTAIRES

Ce match ne nous a guère laissé une bonne impression, que ce soit sur Sion ou sur Montreux ; même s'il s'agit d'une reprise, toutes les excuses ne sont pas valables (état du terrain et forme physique). Nous aurions voulu voir plus de conviction dans l'action et cela n'a rien à voir avec la pause d'hiver ou la lourdeur de la pelouse. Cette victoire permet naturellement aux Sédunois de garder leurs chances intactes pour la course au titre, mais il ne suffit pas d'empocher deux points — d'une manière somme toute heureuse — il faut encore faire preuve de plus d'agressivité. P. M.

N. B. — Pour son match amical du Jour de Pâques, Sion recevra l'excellente équipe de Francfort-Réserves.

MÉNARD MARTIGNY

Toutes les cigarettes importées

MAISON 100% VALAISANNE

Fournisseur contractuel :

Usgo, Airo, Concordia

Le tabac est une marchandise délicate, Commerçants, travaillez avec le grossiste spécialisé.

MARCHANDISE FRAICHE

Téléphone (026) 6 11 53

CIGARETTES

TABACS

CIGARES

EN GROS

Les courses

de l'Arlberg-Kandahar

La célèbre classique annuelle qui se déroule à tour de rôle à Saint-Anton, Mürren, Chamonix, Garmisch et Sestrières, a eu lieu vendredi, samedi et dimanche dans cette dernière station. Ce fut une véritable revanche des Jeux olympiques de Cortina, puisque toute l'équipe du ski mondial s'y était fixé rendez-vous.

Hans Furrer et Madeleine Berthod deuxièmes à la descente

Le duel attendu entre le nouveau champion autrichien, Tony Sailer et l'ancien, Christian Pravda, a été relégué au second plan et c'est un autre Autrichien, le blond Anderl Molterer qui a remporté une très belle victoire devant le Suisse Hans Furrer, qui s'affirme de plus en plus. Raymond Fellay possédait le même temps que le vainqueur à mi-parcours, mais une chute spectaculaire lui enleva tout espoir de gagner.

André Bonvin blessé

André Bonvin a été la victime d'un accident après avoir franchi la ligne d'arrivée ; il s'est fracturé une jambe. Notre sympathique représentant joue vraiment de guigne, puisqu'il y a deux mois, il fut déjà sérieusement blessé en s'entraînant à Crans. Nous lui présentons nos vœux les meilleurs pour un prompt et complet rétablissement.

Dans sa spécialité, Madeleine Berthod a été battue par l'Italienne Carla Marchelli.

Messieurs : 1. Anderl Molterer, 2'02"8 ; 2. Hans Furrer, 2'03"2 ; 3. Hanspeter Lanig, Allemagne, 2'03"8 ; 4. Roger Staub, Suisse, 2'05"4 ; 5. Roland Blaesi, Suisse, 2'05"8 ; 6. Willy Furrer, Suisse, 2'05"8 ; 7. André Bonvin, Suisse, 2'12" ; 8. Raymond Fellay, Suisse, 2'12"9 ; 9. Simon Biner, Suisse, 2'13"6 ; 10. Georges Schneider, Suisse, 2'19"4 ; 11. Peter Kronig, Suisse, 2'21"5.

Excellente tenue de nos deux juniors, car d'habitude les écarts sont beaucoup plus grands.

Dames : 1. Carla Marchelli, Italie, 2'18"3 ; 2. Madeleine Berthod, Suisse, 2'19"9 ; 3. Puzzi Frandl, Allemagne, 2'22"1 ; 4. Renée Colliard, Suisse, 2'36"6.

Madeleine Berthod gagne le slalom et s'adjuge le combiné

S'étant laissé surprendre dans sa discipline favorite, la descente, qu'elle avait parcourue par trop prudemment dans la première partie, Madeleine a pris sa revanche dans le slalom et s'est adjugé du même coup le combiné, ajoutant ainsi une nouvelle et grande victoire à ses nombreux succès. Renée Colliard s'est vue contrainte à l'abandon au cours de la première manche.

Slalom : 1. Molterer, Autriche, 115"2 ; 2. Oberaigner, Autriche, 118" ; 3. Vuarnet, France, 118"5 ; 4. Schneider, Suisse, 120"8 ; 5. H. Furrer, Suisse, 123"1 ; 6. Blaesi, Suisse, 128"1 ; 7. Fellay, Suisse, 130"6.

Combiné : 1. Molterer, Autriche ; 2. Oberaigner, Autriche ; 3. Vuarnet, France ; 4. H. Furrer, Suisse ; 5. Fellay, Suisse ; 6. Schneider, Suisse.

Classement du slalom : 1. Madeleine Berthod, Suisse, 107"1 ; 2. Fuzzi Frandl, Allemagne, 109"2 ; 3. Marisette Agnel, France, 111"1 ; 4. Carla Marchelli, Italie, 111"8 ; etc.

Classement du combiné : 1. Madeleine Berthod, Suisse, 1.12 ; 2. Carla Marchelli, Italie, 2.61 ; 3. Puzzi Frandl, Allemagne, 3.87 ; 4. Marisette Agnel, France, 6.3 ; etc.

Molterer, grand vainqueur

L'Autrichien Molterer aura donc dominé ces courses, comme son compatriote Sailer l'a fait à Cortina.

BUFFET CILL

VOTRE ARRÊT À L'ARRIVÉE ET AU DÉPART

SION CH. AMACKER.

Armand Genoud

est champion suisse des gendarmes

Notre sympathique skieur de fond, qui faisait partie de l'équipe olympique pour Cortina, d'où il est rentré malade, s'est bien remis et s'est immédiatement distingué en remportant le fond et le combiné slalom géant-fond du championnat suisse des gendarmes à la Lenzerheide. Nous l'en félicitons bien chaleureusement et avec lui tous ses camarades qui se sont bien comportés dans la course de patrouilles.

Slalom géant : 1. Martial Cherix, Vaud, 2'28" ; 2. André Perret, Vaud, 2'34"4 ; 3. Bruno Hoffmann, Zurich, 2'35" ; etc. Meilleur temps des seniors : Emile Fellay, Valais, 2'41"4.

Fond (8 km. 500) : 1. Armand Genoud, Valais, 27'5" ; 2. Raphaël Rey, Neuchâtel, 29'13" ; 3. Paul-André Vurlod, Vaud, 29'37" ; 4. Jules Zufferey, Valais, 30" ; etc. Meilleur temps des seniors : Emile Fellay, Valais, 31'13".

Combiné (slalom géant-fond) : 1. Armand Genoud, Valais, 15,74 ; 2. Jean-François Moillen, Vaud, 42,50 ; 3. Louis Fournier, Valais, 47,22 ; 4. André Perret, Vaud, 48,06 ; 5. Jules Zufferey, Valais, 48,60 ; etc.

Seniors : 1. Emile Fellay, Valais, 54,08.

Course de patrouilles (41 équipes de 3 hommes) : 1. Vaud I ; 2. Valais II ; 3. Berne-Ville ; 4. Valais III.

Très beau succès

du Trophée de La Luy

Les organisateurs du Ve Trophée de la Luy sur Saxon, nos amis Louis Motiez, président du ski-club Saxon, et Charly Veuthey, paraissent plutôt pessimistes vers la fin de la semaine dernière.

« La neige s'en va à un rythme accéléré », nous déclarait l'un ; « Grosjean, blessé à Gstaad et Rey, pas encore remis de sa blessure, ne pourront pas prendre le départ », nous disait l'autre. Eh bien ! la piste était en excellent état dimanche, et malgré l'absence de vedettes, ce Trophée de la Luy a obtenu un succès digne des éditions précédentes. En fait, il aurait presque fallu un petit autostrade et une place de parc digne du Salon de l'automobile pour faire face au trafic de ce dimanche, tellement l'affluence était grande. C'était donc une magnifique récompense pour les organisateurs et nous sommes sûrs que leur satisfaction est grande.

C'est Milon Roch, membre de la commission technique du club, qui avait placé les 33 portes sur le parcours long de 1600 m. avec 250 m. dénivellation.

En catégorie Elite, Charly Furrer, Zermatt, remporte le challenge offert par la maison « Valaiski » en battant le bon Milo Fellay de Verbier, d'à peine une seconde.

Il y avait cinq dames au départ et Florina Maggi de Crans l'emporta facilement devant Roxane Conforti de Champéry. Notre gentille Marguerite Zimmermann, Champéry, a malheureusement été victime d'une chute, mais n'en termina pas moins courageusement la course.

Victoire de Roger Mayoraz, Hérémence, chez les Seniors I dans le bon temps de 1'43"1. Le junior Michel Ecœur, Champéry, arrive à 1/10 seulement de Mayoraz, ce qui situe exactement la valeur de ce jeune.

Les très nombreux spectateurs ont donc assisté à du beau sport. Précisons encore qu'il y avait 72 coureurs au départ. Le chronométrage était assuré par M. Herbert Langel, horloger, Saxon.

M. Bonjour, chef du tourisme de la Fédération suisse de ski et M. Jacques Volluz, vice-président de la commune de Saxon et grand ami des skieurs, honorèrent la manifestation de leur présence.

Voici les résultats :

Elite : 1. Charly Furrer, Zermatt, 1'39"3, meilleur temps de la journée ; 2. Fellay Milo, Verbier, 1'40"3 ; 3. Hoff Knutt, Genève, 1'40"3.

Dames : 1. Maggi Florina, Crans, 2'35"1 ; 2. Conforti Roxane, Champéry, 2'52"3 ; 3. Groenix Edwige, Verbier, 2'54"4 ; 4. Gay Monique, Champéry, 3'07"1 ; 5. Zimmermann Marguerite, Champéry, 3'25"4.

Juniors : 1. Ecœur Michel, Champéry, 1'43"2 ; 2. Darbellay Jean-Paul, SAS, Zurich, 1'45"2 ; 3. Pitteloud Régis, Les Agettes, 1'49"3 ; 4. Bovier Claude, Vex, 1'51" ; 5. Matthey Michel, Salvan, 1'52"1 ; 6. Rossier Philippe, Salins ; 7. Michelloud Guy, Vex ; 8. Zufferey Victor, Chippis ; 9. Hiroz François, Levron ; 10. Hoff Ragnat, Genève.

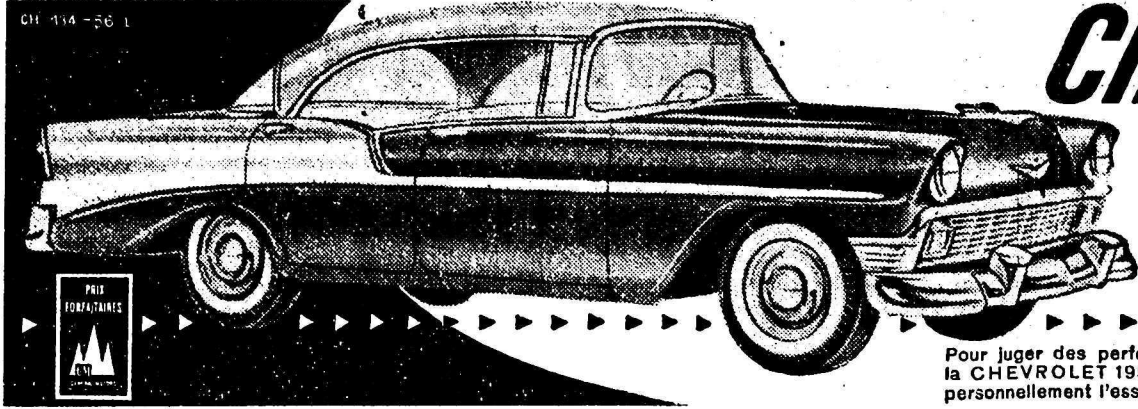
Seniors II : 1. Tornay Alphonse, Martigny, 1'51"3 ; 1. Allegri Bob, Genève, 1'51"3.

Seniors I : 1. Mayoraz Roger, Hérémence, 1'43"1 ; 2. Michellod Yvon, Ovronnaz, 1'50"4 ; 3. Bochatay Marcel, Salvan, 1'51" ; 4. Bochatay Michel, Champéry, 1'51"2 ; 5. Guanziroli Claude, Verbier, 1'52" ; 6. Avanthay René, Champéry ; 7. Biner Robert, Zermatt ; 8. Darbellay Pierre, Martigny ; 9. Bovier Rémy, Vex ; 10. Terretaz Roland, Levron, etc.

CYCLISME

Kubler gagne Milan-Turin

Ferdinand Kubler a remporté hier la première classique de la saison, Milan-Turin, devant le Belge Derycke.



Chevrolet 1956

La nouvelle ligne entièrement dégagée... C'est ce qui distingue le sedan Sport Bel Air à 4 portes, monté à Bienne, le «clou» parmi les six splendides modèles CHEVROLET 1956, reconnaissables à la nouvelle silhouette «Motoramic» avec capot bas et plongeant, calandre finement grillagée, larges glaces panoramiques... et, bien entendu, les pneus de sécurité sans chambre à air.

Pour juger des performances de la CHEVROLET 1956, faites-en personnellement l'essai.

J. J. Casanova, St-Maurice
Tél. 3 63 90

Pourquoi Margaret Trumann n'a pu se fiancer

« Dire bonne nuit à son compagnon à la porte de la Maison-Blanche, dans un flot de lumières, avec un agent de police secrète qui vous accompagne, comment arriver à se fiancer dans ces conditions ? Tout ce qu'on peut faire dans ce cas-là, c'est de serrer la main à ce garçon. »

C'est en ces termes amers et désabusés que s'exprime Margaret Trumann dans ses mémoires que publie un magazine américain. Margaret a 52 ans ; elle estime injuste que la situation éminente de son père l'ait empêchée de se marier.

« Je m'étais faite depuis longtemps à l'idée de ne pas me marier tant que je vivrais à la Maison-Blanche, bien que j'eusse un régiment de soupriants, poursuit-elle. Je n'ai jamais été capable de me duper moi-même. Les hommes voulaient pouvoir dire à quelqu'un le lendemain matin qu'ils avaient dansé avec la fille du président. Il m'aurait plu de penser que mon visage les avait attirés vers moi. »

Au cours de cette candide évocation de sa vie depuis son enfance jusqu'à 1952, Margaret fournit quelques aperçus pittoresques sur les à-côtés de la vie politique américaine. Par exemple, elle raconte que son père lui a écrit, quand il était à la Maison-Blanche, qu'il ne croyait pas qu'il laisserait dans l'histoire la réputation d'un grand homme.

La nouvelle de la mort du président Roosevelt fit l'effet d'une bombe dans la famille Trumann comme dans d'autres familles américaines. Ce soir-là — c'était le 12 avril 1945 — Miss Trumann s'habillait pour aller à une réception. « J'avais une nouvelle robe et un nouveau soupirant. La vie me paraissait aussi belle qu'un bouquet de fleurs. » Alors la sonnerie du téléphone retentit. C'était mon père qui appelait pour annoncer à sa femme le décès du président Roosevelt. La perspective de devenir la fille d'un président de la République laissa Margaret indifférente sur le moment, mais, plus tard, quand ses parents déménagèrent pour s'installer au No 1600, Pennsylvania Avenue (la Maison-Blanche), elle ne put jamais se faire à l'idée que la résidence présidentielle était son domicile.

Fille unique du président et beau parti — elle avait alors 21 ans — elle devint, dit-elle, le centre d'une « fantastique agitation ». Elle dîna avec des généraux et des savants atomistes, dansa avec des présidents de Conseil, des princes et des vedettes de cinéma et baptisa le cuirassé « Missouri ».

Il y eut des incidents mémorables dans son existence officielle. Margaret relate ainsi, avec la plus grande simplicité, que le jour où elle fut présentée à la reine Elisabeth, elle eut la surprise de perdre son jupon et que, peu de temps après, alors qu'elle

dansait avec le président de la République chilienne, le système d'agrafage de sa robe de soirée lui causa de graves ennuis.

Selon le témoignage de sa fille, Harry Trumann a été un père affectueux, mais ferme : « Toutes les fois que je me rengorgeais un peu, il me rappelait à l'ordre. »

LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Lundi 12 et mardi 13 : Encore deux jours, **LES EVADES**, Grand prix du cinéma français 1955. Le plus prenant des film actuels... une prodigieuse réussite du cinéma français... avec l'incomparable Pierre Fresnay, dans un rôle à la hauteur de son immense talent, François Périer, Sylvia Monfort et Michel André qui vécurent cette poignante aventure.

Mercredi 14 : Relâche. Salle réservée au défilé de la Maison Addy-Damay.

Dés jeudi 15 : Encore un grand succès à l'ETOILE : **LE SECRET MAGNIFIQUE**, d'après le célèbre roman de Lloyd C. Douglas, « L'obsession magnétique », avec Jane Wyman, l'inoubliable Johnnie Belinda, Rock Hudson et Barbara Rush. Une merveilleuse histoire d'amour, tendre et passionnée, qui deviendra l'une des plus profondes émotions de votre vie. En technicolor.

Cinéma REX, Saxon

Jeudi 15 : **LA PATROUILLE DES SABLES**. Un grand film français d'aventures et de passions. Une épopée inoubliable tournée dans les paysages grandioses du Sahara avec Michel Auclair, Dany Carrel, Raymond Cordy, Dalio et avec le concours des tribus indigènes et de l'armée. En couleurs.

Dés vendredi 16 : **LES EVADES**.

« Napoléon » au CORSO

La Direction du Corso est heureuse de pouvoir présenter au public de Martigny et environs le plus grand film français de l'année, le film aux 100 vedettes : **NAPOLEON**. Oeuvre du maître Sacha Guitry, ce film grandiose retrace la vie, les amours, les combats, la fin du plus grand homme de l'histoire de France. Citons parmi les innombrables vedettes qui animent ce film prodigieux : Daniel Gelin (Bonaparte), Raymond Pellegrin (Napoléon), Sacha Guitry, Lana Marconi, Michèle Morgan, Orson Welles, Erich von Stroheim, Yves Montand, Henri Vidal, Micheline Presle, Serge Reggiani, Maria Schell, Pierre Brasseur, Jean Marais, Dany Robin, Danielle Darrieux, etc., etc.

Réalisé en couleurs, ce film est de ceux qui s'inscrivent dans l'histoire du cinéma...

Dés mardi à 20 h. 30. En grande première. Location 6 16 22.

Bâtiment à vendre à Aigle

comprenant rural, habitation, porcherie, dépendances, jardin, bûcher et couvert, et place ; appartements comprenant 11 chambres, deux cuisines, avec salles de bains, toilettes, W.C. et caves. Installation complète pour pension et exploitation agricole. Possibilité de reprise en location de 15 poses de terrain. Pour renseignements, visiter et traiter, s'adresser : Etude Paul GENET, notaire à AIGLE

SAXON VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE SAMEDI 17 MARS 1956, à 14 heures au Buffet de la Gare, à SAXON

seront vendus en bloc, ou par lots, et au plus offrant, tous les immeubles appartenant à M. Jacob RAU, en liquidation concordataire.

Les liquidateurs.

A VENDRE CAMIONNETTE 2000 kg.

bâchée, en bon état, prix : Fr. 2.000.—. Eventuellement accepterait en échange :

ABRICOTIERS et POMMIERS

S'adresser sous chiffres : P. 3801 S., à PUBLICITAS, SION

B. M. W. 1956

Formidable, la nouvelle 250 l Venez la voir et l'essayer à l'agence.

Garage G RICHOUZ VIONNAZ Tél. (025) 3 41 60

ON CHERCHE tout de suite

jeune fille

pour le ménage. — Salaire selon entente.

Faire offre par écrit à M^{me} Dr GARD MARTIGNY-VILLE

DUVET

OREILLER . . . 60 x 60 7.50
TRAVERSIN . . . 60 x 90 13.50
DUVET . . . 110 x 150 25.—
L'ensemble . . . 45.—
Envois contre remboursement

E. Martin - Sion

Rue des Portes-Neuves Tél. (027) 2 16 84

Abonnez-vous au Confédéré

LA PENSÉE DU JOUR

Les grands hommes n'ont jamais choisi la voie la plus aisée. D'Haussonville.

Entreprise électrique Grichting & Valtério S.A. cherche :

des monteurs électriciens diplômés des lignards avec ou sans formation

Nous offrons des salaires équitables, possibilités d'avancement, travaux variés, participation au fonds de prévoyance.

Faire offres avec curriculum vitæ ainsi que prétentions de salaire.

Exposition Alfred GRÜNWARD Hôtel de Ville - Martigny

IMPORTANTE ENTREPRISE du VALAIS CENTRAL cherche pour entrée immédiate ou à convenir :

un chef d'atelier

Entre en considération : serrurier, mécanicien-électricien, mécanicien diplômé, aimant les responsabilités et ayant le sens de l'organisation.

plusieurs serruriers diplômés

capables de travailler indépendamment et avec précision.

Faire offres avec curriculum vitæ et prétentions de salaire, sous chiffres : P. 3895 S., à PUBLICITAS, SION.

Tous les articles pour l'APICULTURE

Cire gaufrée — Cadres — Ruches

Agence agricole

Delaloye & Joliat SION

LA DOUBLE Enigme DE SINGAPORE

96

Roman

d'aventures de EDMOND ROMAZIÈRES

— La plaque ne renfermait qu'un papier pelure. Je l'ai retrouvée dans ma perquisition de la maison isolée... une cryptographie. Je l'ai déchiffrée. Voici l'original.

Les Anglais y jetèrent un coup d'œil, n'y comprirent rien, naturellement, mais le papier ne revint pas dans les mains de Vincent.

— Je vous en dis tout de suite le sens : « Dixième pierre est épaule tombeau bouton lampe ».

— Qu'en déduisez-vous ? demanda le directeur de la police.

— Que sir Josuah Sirmey n'avait même pas confiance dans les chambres fortes de vos banques. Il se ménageait une cachette pour ses valeurs ou ses papiers d'affaires. Je crois plutôt qu'il s'agit de papiers, sinon je vous aurais demandé de convoquer aussi un notaire.

— Du reste, nous ne sommes venus ici que sur des suppositions, remarqua le directeur de la police.

— Comme toujours, dans notre métier... Mais essayons.

Il s'avança, se tourna vers l'orient, comme les pierres, à hauteur de son épaule. Une lampe se trouvait à proximité. Crapotte chercha, découvrit un bouton d'ornement. Il appuya.

A la grande surprise des Anglais, une pierre tourna. C'était celle que Vincent avait désignée.

— Marvellous ! Vous êtes vraiment fort. Crapotte écartait la pierre. Ils se trouvèrent devant un coffre blindé. Dans cette cavité, ils aperçurent un tas de papiers.

— Là est le secret de sa fin, déclara le détective.

Mais le directeur de la police s'éleva contre toute indiscretion.

— Ceci appartient à un mort. Nous aurions plutôt besoin d'un sollicitor.

— Je ne crois pas. Au contraire, je pense qu'il serait bon que la police se mêlât d'abord un peu de ce que vous trouvez ici.

— Que voulez-vous dire ? Vous ne prétendez pas insinuer je suppose, que ce parfait honnête homme...

— Cher monsieur, il ne faut jamais dire d'un homme qu'il est parfaitement honnête tant qu'on a pas dépouillé les papiers qui peuvent démontrer le contraire. Pour ma part, je serais bien surpris si le dépouillement de ce petit dossier ne vous faisait, au moins un peu, changer d'avis à l'égard de ce gentleman australien.

— Que voulez-vous, en somme ?

— Que vous transportiez tout ceci, sans retard, dans votre bureau où, en présence de nous tous, il en sera fait l'inventaire. Nous lirons ces documents, et s'ils intéressent en quoi que ce soit l'affaire en cours, je suppose que vous n'aurez aucun scrupule à les garder pour le cours de la justice. — All right !

Deux automobiles retournèrent aussitôt vers la Central Police Station. Un quart d'heure plus tard, le directeur de la police, en face duquel étaient installés Crapotte et Juliette, commençait à lire les secrets que Josuah avait si jalousement cachés.

A droite et à gauche se tenaient les deux fonctionnaires britanniques.

— Des listes de noms, annonça le lecteur.

— Tous Chinois, sans doute...

— En effet... Pourquoi cette question ?...

— Parce que c'est logique.

Mais dès le troisième document, le chef de la police de Singapore lut à voix basse. Il ne faisait plus attention à ceux qui étaient auprès de lui.

Il parcourait les papiers, jurait goddam ! passait à d'autres.

— Intéressant ? questionna Crapotte au bout d'une minute.

— Oui. Mais confidentiel, répondit l'Anglais avec une note de hauteur.

— Confidentiel ?... Crovez-vous donc que je ne sais pas ce que renferment ces papiers, et quels sont les mystères que vous découvrirez en ce moment ?

La double énigme de Singapore

97

— Vous ne pouvez les soupçonner.

— Vous venez de découvrir et cela vous a rendu muet, que Sirmey était un sinistre bandit, que c'était le vrai chef de la soldatesque machination communiste et révolutionnaire. Il a trouvé ce fameux prétexte pour opérer à l'aise. Depuis longtemps, il nageait en eau trouble. Des millions ! Voilà ce qu'il voulait. Et non pas des millions de francs, comme nos malheureux petits escrocs de rien du tout... Des millions de livres...

— Monsieur, s'écria le directeur de la police, c'est un secret, en effet, que je viens de découvrir, mais c'est un secret qu'il faut garder ! Et qui d'ailleurs, jusqu'à nouvel ordre, ne repose que sur votre imagination ! Je dois en rétenir... Je n'ai pas qualité pour décider la conduite que nous allons tenir...

— Et qui ne me regarde pas, se hâta de pointer le détective. Ce qui m'intéresse dans l'affaire, c'est que tout s'enchaîne. Voyez comme cela se soude. C'est à la maison isolée, repaire de l'état-major, maison à double issue, que Sirmey envoie des ordres en langage conventionnel. Il a parmi ses lieutenants un fonctionnaire chinois de la police, qui lui sera très utile. A Penang, en effet, la police semble inerte devant les crimes qui s'y commettent. Les brigands sont avertis de ses moindres intentions. Par son lieutenant, Sirmey fait traduire ses ordres précis en chinois, et les fait projeter sur le miroir de la pharmacie Kingcharles. Personne ne le connaît, lui, sauf deux hommes : ceux qui aspirent à devenir le chef. Mais chacun de ces deux-là sait parfaitement que Sirmey les tient, que si on ne le connaît pas, il connaît tout son monde, sauf les comparés. Ils ont, je ne sais comment, mis à jour le secret de la plaque qui ferme la blessure. Dès qu'ils apprennent la mort de l'Australien ils veulent s'emparer de ce secret, croyant, les naifs, qu'il leur fera découvrir le trésor amassé par le chef. Comme si ces sommes n'étaient pas en sûreté dans des banques américaines ou autres !... Un seul a les moyens d'aboutir facilement : celui de la police, que vous tenez sous les verrous. Grâce à lui, le cadavre est enlevé. Mais au chevet

de Sirmey, il a rencontré son concurrent. Il le tue... Est-ce bien cela ?...

L'Anglais s'était levé.

— Oui... Vous avez raison, et j'en suis boulevercé, avoua-t-il. Oui, Josuah Sirmey, que tout le monde estimait ici...

— Cher monsieur, dans votre carrière, vous avez dû voir souvent estimer des hommes qui méritaient la potence. Ces secrets sont notre pain quotidien.

— Jamais personne n'avait eu le moindre soupçon.

— Pourtant, il jouait...

— Quand on est riche !...

— Il entraînait d'autres hommes au jeu, à la boisson... Et là-dessus, je sais quelqu'un qui a dû prendre des mesures énergiques pour protéger un être... très proche...

— Je comprends de qui vous parlez... Evidemment, si nous avions réfléchi...

— Vous voyez donc, monsieur, qu'il n'est nullement nécessaire de nous cacher ce que vous avez découvert. Je le sais... Implicitement... Mais, mon amour-propre... pour ma récompense de vous avoir débarrassés d'un cauchemar... je voudrais des détails.

— Vous y avez droit, répondit l'Anglais. Excusez mes réticences de tout à l'heure.

— Je les comprends tellement bien !

— Tout ce que vous venez de dire est exact... Terriblement exact. J'ai ici les noms des complices... Et la liste des victimes désignées. J'ai des écrits qui suffiront à faire pendre une dizaine de Chinois. Ils ont signé leurs crimes... Je tiens la copie de certains ordres donnés par Sirmey, signés par lui. Je me demande comment il a pu conserver de telles pièces.

— Sait-on jamais ?

— Vous parlez de ma carrière, monsieur. Elle est longue, mais je n'ai jamais rencontré pareille virtuosité chez un criminel. Cet homme était un monstre.

— Par conséquent, sa mémoire...

— Halte, monsieur !... Je vous arrête tout de suite. De sa mémoire, je ne suis pas le maître. Et le gouverneur seul... Nous sommes ici dans une colonie...

— Je suppose donc que vous allez nous demander à tous une promesse de silence.



LA PAGE PAYSANNE

Le rapport du Conseil fédéral sur la politique agricole de la Confédération et la situation de l'agriculture suisse

(SUITE ET FIN)

A la suite des interventions parlementaires du mois de juin 1954 coordonnées par l'U.S.P. (Reichling et Quartenoud) qui exprimèrent le mécontentement paysan à l'égard de l'application de certaines dispositions de la loi sur l'agriculture, le Conseil fédéral a établi un bilan de la situation de l'agriculture et un rapport sur sa politique agricole. Toute une série de mesures prises par les autorités en application de la loi sur l'agriculture ainsi que de la législation sur les blés et sur l'alcool méritent l'approbation et la reconnaissance de la paysannerie. Même en reconnaissant la portée des mesures prises jusqu'ici, on n'en doit pas moins constater, malheureusement, que le rapport du Conseil fédéral du 31 janvier 1956 cause à l'agriculture un sentiment d'insatisfaction et une déception certaine. De nombreux passages ont été rédigés dans un esprit par trop administratif et cherchant uniquement la justification de la politique suivie. C'est avant tout cet esprit peu positif, hésitant, tendant à tout affaiblir et ne proposant rien de concret pour l'avenir qui rend la lecture de ce rapport décevante. Combien plus constructif et persuasif apparaît en regard, par exemple, le message du Conseil fédéral sur la nécessité d'augmenter les traitements du personnel fédéral, paru en janvier 1956 également! Ce message est rédigé de manière si persuasive, qu'il a même amené la Commission du Conseil national à proposer des mesures allant au delà de celles du Conseil fédéral, ce dont nous voulons nous féliciter pour le personnel de la Confédération. Les paysans ayant une oreille particulièrement attentive aux déclarations du Conseil fédéral, nous espérons que le rapport complémentaire sur la politique agricole demandé par la Commission du Conseil national contiendra des propositions sensiblement plus claires, plus constructives et tenant mieux compte des besoins de l'avenir, capables de donner satisfaction également aux auditeurs paysans traditionnellement égaux et patients.

Quelles sont les principales lacunes du bilan dressé par ce rapport?

1. Le rapport ne donne aucune réponse claire et concrète aux différents postulats, motions et interpellations au sujet de la politique agricole de la Confédération, déposés lors de la session de juin 1954 des Chambres fédérales.

2. On déplore avant tout l'absence d'une conception positive au sujet de la réalisation du futur programme de la production. La conception générale de l'agriculture est actuellement donnée par la législation. Pourquoi évite-t-on de définir clairement les mesures considérées comme nécessaires pour ces prochaines années en vue d'améliorer le revenu agricole, sous forme de propositions émanant pour une fois des autorités les plus hautes du pays au sujet de la politique de la production, du commerce, des prix et de l'écoulement? Par une répétition fastidieuse et presque déprimante de phrases telles que celles-ci, on affaiblit constamment la portée des mesures et on met en garde l'agriculture, mais sans rien proposer de positif: « La loi sur l'agriculture ne garantit cependant pas dans tous les cas des prix couvrant les frais, ainsi qu'un produit du travail comparable à celui de autres productions; elle ne supprime pas tout à fait les incidences du jeu de l'offre et de la demande. »

Nous sommes parfaitement conscients des relations qui existent entre les quantités produites et les prix, telles qu'elles sont ancrées dans la loi, mais n'est-il pas pour le moins déprimant de voir même deux fois dans la même page les autorités se mettre ainsi à l'abri en ce qui concerne l'application de l'art. 29, et de retrouver la même phrase encore à d'autres endroits? L'agriculture sait parfaitement combien il serait illusoire de surestimer les possibilités qu'ont actuellement l'Etat et les organisations d'influencer le marché. Même la dernière phrase du rapport, qui a peut-être un aspect un peu plus positif, ne constitue qu'une faible consolation pour les agriculteurs: « La tâche des années à venir consistera à œuvrer dans le sens de la loi sur l'agriculture, à recueillir des expériences, comme aussi à en tirer les enseignements. L'effort individuel et collectif, qu nous avons toujours mis au premier plan, ne peut aboutir à des résultats satisfaisants que si les autorités l'appuient par davantage de faits et non plus par des admonestations. Ce n'est qu'en prenant rapidement et de façon assez complète certaines mesures immédiates que nous pourrions permettre aux paysans de s'entraider mieux encore. »

Posons quelques questions au Conseil fédéral et à l'opinion publique: Ne suffit-il pas, en fait d'« expériences », de savoir qu'il disparaît toutes les trois secondes un mètre carré de terre cultivable dans notre pays? que le recul du nombre des personnes actives dans l'agriculture est d'environ 80.000 depuis 1939, ce qui représente plus que l'ensemble des personnes occupées dans l'horlogerie? que la réduction annuelle du nombre des propriétaires de bétail est de l'ordre de 2.000 à 2.500? qu'il faut engager chaque été 25.000 à 30.000 travailleurs étrangers dans l'agriculture? que la part de l'agriculture au revenu national reste de 9% environ seulement alors que les agriculteurs entrent encore à raison de 15% dans l'ensemble de la population? que la Suisse est de loin le pays qui importe le plus de produits agricoles par habitant?... Que doit-il encore arriver, qu'attend-on vraiment pour tirer les « enseignements » qui résultent de cette situation?

3. Les rendements bruts de 1954, sensiblement supérieurs à la moyenne d'une longue série d'années, apparaissent un peu trop fortement dans le rapport du Conseil fédéral et donnent une image trop favorable de la situation actuelle. Bien que l'on ne dispose pas encore des résultats comptables de l'année 1955, les données disponibles suffisent à illustrer de façon objective et convaincante la hausse indubitable des frais de production intervenue jusqu'ici. C'est

pourquoi il est regrettable que le rapport ne mentionne guère l'évolution des frais de production et du pouvoir d'achat du revenu agricole intervenue depuis 1954.

4. Le rapport constate que la situation des paysans de montagne et petits paysans est particulièrement défavorable. Il préconise la poursuite des mesures actuellement appliquées et laisse entrevoir des possibilités de développement de celles-ci. A la lecture du rapport on ne peut cependant s'empêcher de déplorer le manque d'un plan d'ensemble et l'absence d'une volonté fermement exprimée d'utiliser des moyens radicaux aptes à remédier énergiquement au malaise latent de cette partie importante de l'agriculture. Plus de 100.000 paysans, c'est-à-dire environ le 50% des exploitations agricoles, cultivent des surfaces restreintes qui rendent extrêmement sensibles toutes augmentations des frais ou toutes baisses des prix des produits. Le développement de la coopération et la création d'organisations agricoles très actives a heureusement permis de remédier dans une certaine mesure à la dispersion considérable de ces nombreuses unités économiques et sociales. Il est probable que sans la création et l'activité d'organisations agricoles diverses, les conditions d'existence de ces exploitations seraient intolérables.

Les besoins des petits paysans et des montagnards ont été étudiés et exposés à plusieurs reprises. Le **Groupement suisse des paysans montagnards** a étudié et indiqué les causes des conditions de vie difficiles des régions de montagne. Il en a fait de même des solutions propres à améliorer le sort des rudes **populations de montagne** qui, ainsi que le rappelle le Conseil fédéral dans son rapport, exploitent non seulement le 30% des surfaces labourables mais également une surface d'alpages égale à l'ensemble des terres cultivables. Le problème des **petits paysans** a en outre récemment fait l'objet d'une étude approfondie du collaborateur scientifique de l'Union suisse des paysans qui sera publiée prochainement. Des propositions concrètes et détaillées ont été présentées à plusieurs reprises, notamment par M. le professeur Howald et par d'autres personnalités et organisations, et ceci jusqu'à la session de la Confédération européenne de l'agriculture en 1955.

La réalisation d'un plan d'ensemble qui contribuerait à améliorer les conditions de production ainsi qu'à favoriser l'écoulement des produits, plan qui serait complété par un programme de prestations sociales appropriées, permettrait d'assainir et de renforcer la structure économique des petits paysans. On y parviendrait d'une façon beaucoup plus efficace que si l'on suivait certains conseils, d'un réalisme peu convaincant, qui préconisent l'application de prix différentiels pour les produits agricoles d'après les classes de grandeur des exploitations. Abstraction faite de certaines différences de prix entre la plaine et la montagne, justifiées pour des raisons économiques et sociales, on doit s'opposer à toute différenciation de prix. En effet, celle-ci ne peut se fonder sur aucun critère objectif et son application ne pourrait avoir pour effet que d'étendre l'arbitraire et de multiplier les injustices.

Si, en application de la loi sur l'agriculture, on réussit à faire obtenir à la classe paysanne la part de revenu auquel elle a droit, le petit paysan et le montagnard ayant une bonne formation technique disposeront, grâce au caractère familial de leur exploitation, de conditions économiques plus saines et moins exposées aux fluctuations que les domaines plus importants, qui eux sont dépendants de l'apport de main-d'œuvre étrangère à l'exploitation.

C'est non seulement une nécessité nationale mais également dans l'intérêt de l'économie de notre pays que les plus pités bastions de la libre entreprise soient maintenus moralement sains et puissants, et matériellement solides, aptes à résister aux adversités de toutes sortes.

5. Le tableau synoptique annexé au rapport du Conseil fédéral et cataloguant les sommes dépensées par la Confédération en faveur de l'agriculture a indigné non seulement le Comité directeur de l'Union suisse des paysans, mais encore de vastes cercles de la paysannerie, car il est **tendancieux** et même faux pour une part. Toute une série d'éléments figurent aux dépenses, spécialement au chapitre de l'Administration fédérale des blés, alors qu'ils devraient être mis au compte de l'approvisionnement du pays. Pour d'autres éléments, il s'agit de **subsidés en faveur des consommateurs** et non pas de l'agriculture. Il faut enfin regretter que cette récapitulation se borne

à une seule année et non pas à plusieurs ou à une moyenne de quelques années, car les dépenses de caractère fortuit jouent de la sorte un grand rôle. Ainsi, par exemple, les dépenses extraordinaires et uniques de la Régie fédérale des alcools en 1954 pour la mise en valeur des pommes de terre ressortent de façon extrême et pourraient facilement amener à des conclusions erronées.

On doit rappeler une fois de plus que l'agriculture ne demande pas que l'on assure son existence à coups de subsides. Il lui suffit de **pouvoir exister dignement par le fruit de son travail qui résulterait de la vente des produits agricoles à des prix couvrant ses frais de production**. Une personne particulièrement qualifiée pour donner un avis à ce sujet s'est exprimée de la façon suivante au sujet des subsides à l'agriculture:

« Nous attachons de l'importance à établir que les subventions à l'agriculture ne sont pas une invention diabolique des chefs passés ou présents de la paysannerie. Elles constituent bien plutôt un genre de pilules calmantes fabriquées en son temps par les cercles libéraux dominés par les capitaines de l'industrie d'exportation et les tenants du libre-échange, pilules que l'on enrobe de sucre et distribue en un dosage savant. »

D'autre part, les rédacteurs du rapport présenté par le Conseil fédéral auraient pu consulter avec profit l'étude faite en 1948 par les professeurs **Bachmann et Gasser**, de l'Ecole de hautes études commerciales de Saint-Gall où était émise la constatation suivante:

« On peut conclure grosso modo que les charges qui entraînent la protectionnisme suisse pour toute l'industrie d'exportation ne proviennent pas, en dernière analyse, du protectionnisme agraire, mais des mesures de protection prises en faveur de l'artisanat et de l'industrie travaillant pour l'approvisionnement du pays, y compris les transports. C'est donc de ces branches économiques que proviendraient les effets du protectionnisme défavorable au standard de vie suisse. » En d'autres termes, la protection accordée à l'agriculture est plus faible que les charges qu'elle doit supporter du fait du protectionnisme dont jouissent les autres branches économiques.

Nous ajouterons qu'il eût été méritoire de souligner comme il convient les **sacrifices consentis par nos petites exploitations et par les paysans de montagne pour l'éducation** d'une nombreuse progéniture. On sait que ces familles élèvent sensiblement plus d'enfants qu'en moyenne le pays, en font des travailleurs de valeur dont bénéficient les autres branches économiques. Elles fournissent ainsi une contribution très importante à notre économie nationale, contribution que l'on ne saurait considérer comme compensée, même de très loin, par les prestations sociales actuelles. C'est pourquoi nous considérons qu'il est **urgent de majorer les allocations pour enfants à ces paysans, comme d'ailleurs aux domestiques agricoles mariés**.

6. Le Conseil fédéral a également l'importance que l'agriculture attache à une réglementation équitable et souple des importations de produits agricoles étrangers et à une protection suffisante à la frontière. Le rapport présenté ne donne cependant pas tous les apaisements et toutes les précisions désirables à ce sujet. Il est vrai que ces questions sont en rapport avec toute la politique commerciale de la Confédération et que des solutions doivent être recherchées dans le cadre général de la politique économique. Le producteur de fruits et de légumes, le viticulteur, le paysan en général ainsi que les organisations agricoles attendaient de prendre connaissance du rapport pour connaître la **ligne de conduite** qu'entend suivre la Confédération dans ce domaine. Ils furent déçus. Et pourtant les problèmes à résoudre, les directives à émettre ne manquent pas dans ce secteur. On sait combien notre politique douanière se trouve devant des difficultés d'application considérables — de l'aveu même des milieux responsables — à cause d'un tarif douanier suranné, dont la révision est urgente. La situation est particulièrement délicate depuis que, par la participation de la Suisse à l'O.E.C.E., nos possibilités de restrictions quantitatives à l'importation ont été considérablement affaiblies par les libéralisations. Même là où subsistent les possibilités de restreindre l'importation de produits agricoles, la Confédération pratique une politique très libérale qui s'oppose bien trop souvent aux intérêts agricoles. L'agriculture désire obtenir l'assurance que des améliorations substantielles seront réalisées dans ce domaine, ce qui, soit dit en passant, permettrait bien souvent de réduire les subsides que certains milieux reprochent devant avec véhémence à l'agriculture. Nous savons que la révision du tarif douanier est en cours. Nous comptons fermement sur les **promesses** faites de ne plus étendre les libéralisations qui ont atteint la limite extrême de ce que l'agriculture peut supporter. Nous devons cependant demander à la Confédération de préciser la ligne de conduite qu'en vertu de la loi sur l'agriculture elle entend assurer à la frontière.

Ainsi depuis bientôt onze mois l'Union suisse des

paysans a élaboré une étude sur « l'économie viticole en Suisse et l'importation des vins étrangers ». Voilà bientôt onze mois qu'une requête et des propositions ont été adressées aux autorités fédérales responsables; et nous n'avons toujours pas reçu de réponse.

L'agriculture craint que les dispositions de la loi qui doit lui permettre de se maintenir et de se développer soient rendues inefficaces par des accords commerciaux et des engagements internationaux. L'Union suisse des paysans suit ces questions de très près et reste en contacts étroits avec les administrations responsables, mais l'agriculture attend du Conseil fédéral qu'il se prononce clairement sur la politique douanière et commerciale qu'il entend appliquer.

C. Conclusions

L'Union suisse des paysans et les agriculteurs dans leur ensemble n'ont jamais pensé que, du seul fait de l'adoption de la loi sur l'agriculture, la situation de l'agriculture serait à l'avenir entièrement exempte de soucis. Le premier bilan nous montre qu'il a bien été possible de réaliser certains progrès au cours de ces deux ans, mais que l'on n'a pas encore pu atteindre de nombreux buts visés par la loi sur l'agriculture dans le bref laps de temps écoulé depuis sa mise en vigueur.

Malgré des critiques exprimées de divers côtés et enger certaines remarques que la paysannerie elle-même peut formuler à l'égard de la loi sur l'agriculture, nous constatons que cet important acte juridique correspond dans les grandes lignes de son texte au but qui lui a été assigné! **L'agriculture doit cependant exiger que son application soit conforme à la lettre, et selon l'esprit et la volonté du législateur.**

Les grands problèmes économiques ne peuvent être résolus que par une collaboration étroite entre les autorités et les grandes associations économiques du pays. Il est nécessaire à cet effet de manifester un esprit compréhensif et constructif afin d'aplanir les difficultés qui se présentent inévitablement. Nous blâmons pas que les résultats positifs que l'Union suisse des paysans a obtenus jusqu'ici et qu'elle doit pouvoir encore réaliser, n'ont jamais été et ne pourront être le fruit d'une opposition stérile à nos partenaires économiques; ils ont toujours été au contraire acquis en pleine conscience des responsabilités de l'agriculture à l'égard de l'intérêt national. Dans notre démocratie, où l'esprit fédéraliste est harmonieusement développé, les divergences de vue sont là pour être surmontées dans un esprit constructif. Ne nous laissons toutefois pas jouer par les luttes que livrent en ce moment aussi d'autres groupements professionnels. Mais restons unis, vigilants et actifs au sein de nos organisations afin d'assurer fructueusement le bien-être de notre population paysanne, qui constitue, ne l'oublions pas, un des piliers de notre défense nationale.

AU VIGNOBLE

Les dégâts causés par le gel sont-ils graves?

Ce n'est pas seulement des milieux maraîchers que nous arrivent des cris d'alarme sur les dégâts causés par le gel, mais aussi des milieux agricoles et viticoles.

A la campagne, il est difficile de se rendre compte exactement des conséquences de la sécheresse pour les cultures, pour le blé en particulier. Mais on nous assure, au sujet de celui-ci, que la variété « Probus », dont les emblavures prennent une importance toujours croissante chez nous, a été extrêmement atteinte.

En ce qui concerne le vignoble, le Service de la viticulture du canton de Vaud fait savoir que les sondages effectués par lui ont révélé une proportion de 20 à 68% selon les parcelles, ce qui va rendre extrêmement difficile le prélèvement de greffons par les pépiniéristes. Parfois, paraît-il, non seulement les bourgeons, mais aussi le bois est altéré et même fendu. En Suisse alémanique, la situation est nettement plus grave: sur les rives du lac de Zurich, le 80 - 100% des ceps serait atteint.

Tout ce mal est-il véritablement irrémédiable, et faut-il déjà crier au désastre? On a rappelé avec raison, de divers côtés, que malgré les dégâts du gel de l'hiver 1929, la récolte de cette année-là n'avait finalement pas été si mauvaise. C'est vrai. Il ne faut cependant pas oublier qu'en 1929, les mois qui avaient précédé le gel avaient été déjà passablement rudes, alors que celui de 1956 a suivi un mois de janvier particulièrement doux. Celui-ci semble avoir favorisé une montée de sève légère, plus marquée cependant dans les vignes vigoureuses et là où l'on avait déjà taillé. Or, l'on sait qu' aussitôt que la sève se remet en mouvement, la plante devient plus vulnérable.

Il est malgré tout certain qu'un printemps et un été favorables peuvent permettre aux grappes restantes de mieux se développer, ce qui compenserait dans une certaine mesure les pertes causées par le gel. Encore faut-il que le raisin puisse convenablement nouer et ne voie pas son développement compromis par les maladies.

Mais ce que l'on peut affirmer dès maintenant, c'est que la sortie des grappes en tout cas ne sera pas forte, et que l'on ne peut en tout cas pas, pour 1956, compter sur une grosse récolte.

J. D.

Les passions sont les seuls orateurs qui persévèrent toujours. La Rochefoucauld.

Tel serait devenu un grand homme s'il avait connu son tort et perfectionné le principal de ses talents.

Caisse d'Épargne du Valais

Direction: Place du Midi — SION

Bilan: Fr. 59.000.000.— Capital et réserves: Fr. 3.700.000.—

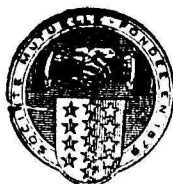
Agences et représentants dans les principales localités du canton

Reçoit des dépôts: en compte épargne à 2 1/2 %

en obligation à 3 et 5 ans, à 3 1/2 %

et sous toutes autres formes aux conditions les plus favorables

● LES DÉPÔTS EN CAISSE D'ÉPARGNE BÉNÉFICIENT D'UN PRIVILÈGE LÉGAL ●



CINÉMA CORSO

CE SOIR LUNDI: Relâche
Dès DEMAIN
Le plus grand film français de l'année
NAPOLÉON
avec les plus grandes vedettes mondiales

au fil de la
Semaine

Ainsi s'exprime Cocteau :

« Il arrive que les femmes élégantes pensent plus haut que leur tête. Cette pensée s'exprime en plumes et en fleurs. Cela les dénonce dangereusement, délicieusement, et leur pensée audacieuse s'appelle... CHAPEAU. »

Il arrive aussi que cette pensée s'exprime en... « Pot de fleurs ». Ainsi en effet a été ébaptisé le feutre souple que notre rayon de mode vous propose aujourd'hui, au prix modique de Fr. 16.90.



Existe en noir, blanc, bleu, rouge, vert.

Toques, bérêts larges et drapés, canotiers, calottes, shakos, chéchias, etc... en feutre, daim, crin, paille, tels sont les chapeaux que INNOVATION a choisis pour vous à Paris et que vous pourrez essayer, Mesdames, à notre rayon de mode.

Après un bain... une bonne friction !

...et cette friction, nous vous recommandons de la faire avec nos eaux de Cologne naturelle ou parfumée. Le rayon-parfumerie INNOVATION vous propose dans son grand choix d'eaux de Cologne et de toilette :

- Eaux de Cologne naturelle ou parfumée chypre, fougère 60° : le litre 4,50 — le demi-litre 2,50 — le décil. 50 ct.
- Eau de lavande 70° : le litre 7,50 — le demi-litre 4.— le décil. 80 ct. (plus impôt de luxe)

Passez donc, mesdames, cette semaine avec vos flacons vides à notre rayon de parfumerie et faites votre provision.

COMMUNIQUÉ

L'édition Printemps-Eté 1956... du catalogue général INNOVATION vient de paraître. Nous rappelons à notre aimable clientèle que chaque article de la riche sélection de marchandises avantageuses et de bonne qualité offerte dans ce catalogue se trouve dans nos magasins et peut donc aussi être commandée par écrit ou par téléphone, à notre département des ventes par correspondance. Tél. (026) 6 18 55.

Tous les chocolats de Pâques...

...poules, lapins, œufs de toutes grandeurs et de toutes marques sont en vente sur table spéciale et à notre rayon de confiserie.

Sur tous les chocolats de marque, nous accordons 5 % d'escompte.

Un rayon de soleil...

...sur vos jambes... c'est le merveilleux bas PERLON « Sunshine ». Ce bas de marche 51 gauges, 30 deniers, est traité du procédé « Semperfix », qui assure une souplesse, une élasticité extraordinaires et une solidité remarquable. Cette résistance aux fils tirés évite les mailles coulées. C'est une nouveauté sensationnelle qui fera fureur car les bas « Sunshine » vous dureront plus longtemps.

Nous vous invitons, mesdames, à assister, dès JEUDI 15, à la DEMONSTRATION du nouveau bas « Perlou-Sunshine » créé dans des coloris mode : la paire 5,90

La nouveauté de la semaine :

« DURBAN'S » le dentifrice le plus demandé
En vente à notre rayon de parfumerie,
le tube normal 1.90
avec chlorophylle 2.—

La sensation de la semaine :

Le **plastic adhésif** qui colle partout et rajeunit votre maison. Ses multiples emplois vous seront présentés par un démonstrateur dès jeudi 15, dans le cadre de notre

Premier Salon des Arts Ménagers
Le **plastic adhésif**, en divers coloris unis et fantaisie, 45 cm. de largeur, ne coûte que fr. 2.50 le mètre.

Les mystères des Indiens « Mayas »...

...ce peuple hautement civilisé de l'Amérique du Sud.

NSU vous offre un véhicule pour tous les goûts

Le vélo-moteur QUICKLY

le plus populaire du monde, encore amélioré et pour le prix imbattable de Fr. 740.—, complet.

Pourquoi marcher quand le QUICKLY est si bon marché ?...

La nouvelle SUPER FOX

125 cm3, 4 temps, 4 vitesses, 8,8 CV, freins centraux.
Fr. 1875.—, avec siège arrière.
Le chef-d'œuvre NSU 1956.

La fameuse MAX

250 cm3, 4 temps. Déjà connue de longue date comme étant la plus moderne et la plus puissante dans sa catégorie.
Fr. 2650.—, avec siège arrière.

NSU vous offre aussi la plus grande organisation « service - réparations » dans 90 pays.

FRASS Albert

Garage des Deux-Collines, SION - Tél. 2 14 91

BENDER Georges

Garage du Pont FULLY Tél. 6 31 01

Sélection

La boutique aux belles choses

M^{me} Ch. Addy-Damay, Martigny

présente sa collection

printemps - été

le mercredi 14 mars, à 20 h. 30 au Casino Etoile

avec Raymond Colbert de Radio-Lausanne

(Billets à l'entrée)

L'ENTREPRISE CENTRALE de RIDDES, à Ecône cherche pour tout de suite

10 manœuvres

Prière de se présenter au bureau du chantier.

Abonnez-vous au „Confédéré“

LA BIÈRE ET SES SECRETS

6

« MADemoiselle !
UNE Spéciale, S'IL
VOUS PLAÎT »



LES consommateurs qui commandent une « spéciale » ne sont pas du tout des « fanfarons » qui se croient « sortis de la cuisse de Jupiter ». Ce sont tout simplement des gens qui préfèrent une

espèce de bière à une autre. Alors, qu'est-ce que c'est qu'une « spéciale » et qu'est-ce qui la distingue d'une bière normale ?

LES bières « spéciales » - blondes ou brunes - sont brassées à plus forte densité. Elles ont été faites avec une plus grande quantité de malt et accusent - disent les spécialistes - plus d'extrait que les bières « normales ». Les « spéciales » blondes ont en outre une amertume un peu plus prononcée, un bouquet de houblon un peu plus vigoureux. Les brunes « spéciales », de leur côté, ont plus de corps et sont plus « rondes » que les brunes « normales »

IL vaut la peine, en commandant sa bière à domicile, de tenir compte des goûts particuliers. Savez-vous que les brasseries livrent des caçolets assortis ?



La bière est bonne

Vous augmentez vos revenus

et aidez au développement des affaires en déposant votre argent liquide à la

BANQUE POPULAIRE de SIERRE

Capital et réserves : Fr. 2 200 000.— — Agence à Montana

- en compte courant intérêt 1 %
- sur carnets d'épargne intérêt 2 1/2 %
- sur obligations intérêt 3 1/4 %

Versements sans frais au compte de chèques 11 c 170

se dévoilent peu à peu. Ainsi l'on apprend que le maïs, d'où le nom de Mayas, était leur alimentation principale. Le maïs était mis dans la cendre chaude et, sous l'action de la chaleur, les grains s'ouvraient et sautaient en même temps hors de la cendre. Les Nord-Américains d'aujourd'hui, qui ont le sens du pratique, ont repris à leur compte cette ancienne méthode de cuisson et ont fait des grains de maïs, qu'ils désignent sous le nom de « Pop-Corn », un aliment sain de tous les jours. Vous en ferez de même, au moyen d'une simple casserole, après avoir assisté à notre démonstration-dégustation, à l'entrée principale.

Le Pop-Corn MAYA est en vente à notre rayon d'alimentation, en paquetage imperméable de Fr. 1.—, 2.— et 4.—.

Le Pop-Corn prêt à être servi vous est offert salé ou sucré, à 50 centimes le cornet.

Les manifestations de la semaine :

- Dégustation POP-CORN, à l'entrée principale.
- Démonstration du sensationnel bas Perlou « Sunshine » et...
- Présentation des multiples emplois du « plastic adhésif », dès jeudi 15.
- Troisième semaine du SALON DES ARTS MENAGERS, le salon des robots mécaniques et des machines anticorvées.

(Communiqué INNOVATION)

Cinémas

LUNDI 12 et MARDI 13 :
Pierre Fresnay et François Périer dans
Les Evadés
« Grand prix du cinéma français 1955 »
MERCREDI 14 : Relâche
Défilé de la Maison ADDY-DAMAY
Dès JEUDI 15 :
Le secret magnifique
JEUDI 15 : Un passionnant film français d'aventures, en couleurs :
La patrouille des sables
avec Michel AUCLAIR et Dany CARREL
Dès VENDREDI 16 :
Les Evadés

ETOILE Martigny

REX Saxon

Chauffe-eau électriques

Ellax

bien construits, soigneusement isolés

CIPAG S. A. VEVEY
La maison spécialisée dans la fabrication d'appareils modernes à eau chaude
Tél. (021) 5 25 97

SUCCESSION de feu R. GÉRÉVINY
appareilleur, à Martigny-Ville

Appel aux créanciers et aux débiteurs

Les créanciers de feu Rémy Géréviny, appareilleur à Martigny-Ville, décédé le 26 février 1956, de même que les créanciers en vertu de cautionnement, et ses débiteurs, sont invités à produire leurs créances et leurs dettes tout de suite auprès de M. Raphaël Levat, comptable à Martigny-Ville.

LIQUIDATION
partielle

UN BENEFICE SUR CHAQUE ACHAT

Bortis
de SION

autorisée du 15. I, au 15. IV. 56

Av. Gare

AVIS DE TIR

Des tirs à balles au fusil-mitrailleur, à la mitrailleuse et au pistolet auront lieu dans la région de

Aproz

(ancienne mine dans la gorge au Sud d'Aproz et à 500 m. à l'Est d'Aproz)

- JEUDI 15. 3. 56 08 00 - 12 00 (ER art. 28)
- VENDREDI 16. 3. 56 07 15 - 12 00 (ER art. 27)
- SAMEDI 17. 3. 56 08 30 - 12 00 (ER art. 27)

Le public est avisé qu'il y a danger de circuler à proximité des emplacements de tir, et doit se conformer aux ordres donnés par les sentinelles.

PLACE D'ARMES DE SION
Le Commandant : Colonel de Weck.

AVIS

Le cabinet dentaire du Dr ROUILLER

Dentiste à Martigny-Gare
EST FERMÉ
jusqu'au 21 mars pour cause de transformations et modernisation

L'ACTUALITÉ

VALAISANNE

SAXON

† Marius Bruchez

Samedi, une foule de parents, d'amis et de connaissances et la population de Saxon a adressé un dernier et émouvant adieu à M. Marius Bruchez, décédé à l'âge de 62 ans des suites d'une maladie dont personne ne prévoyait une issue aussi brusquement fatale.

Suivi les traces de son père qui lui avait inculqué l'amour de la terre et du travail bien fait, M. Marius Bruchez s'était voué corps et âme à son métier d'agriculteur et d'arboriculteur. Son accomplissement était, à juste titre, considéré comme un modèle du genre et ses compétences étaient reconnues non seulement à Saxon mais dans tout le canton. Ce terrien, formé à la vraie école du courage et de la persévérance dans l'effort, a grandement honoré et servi sa profession. Jamais avare de conseils, il traitait en amis tous ceux qui l'approchaient pour lui en demander et il leur transmettait non seulement le fruit de ses expériences mais aussi la saine philosophie qu'il s'était acquise au contact des gens et des choses de la terre. Homme d'un équilibre parfait, travailleur acharné, M. Marius Bruchez élevait une belle et nombreuse famille dans des conditions particulièrement difficiles, car il avait eu la douleur de perdre son épouse alors que ses enfants étaient en bas âge.

M. Bruchez se comportait dans la vie de la communauté de Saxon comme il se comportait à la fête de son domaine : en parfait gentilhomme, honnête, courageux, ne craignant pas d'afficher bien haut ses profondes convictions politiques. Militant radical de toujours, attaché aux idées démocratiques et sociales du parti, il était ce citoyen ferme dans ses idées et respectueux de celles d'autrui que l'on aime à rencontrer dans une vraie démocratie.

Grand ami du « Confédéré », il comptait parmi les plus anciens abonnés de notre journal.

Nous nous inclinons bien bas devant la tombe de cet ami aux idées larges et généreuses qui doit servir d'exemple aux jeunes générations, et c'est avec une infinie tristesse que nous lui adressons à notre tour cet ultime hommage.

Notre sentiment de profonde sympathie va particulièrement à sa bonne maman, à ses enfants et à sa nombreuse famille en peine.

Tamponnement

Hier soir, vers 23 h. 30, pour une cause que l'on ignore, une auto conduite par un habitant de Chamoson, a tamponné, en face du Casino, une voiture genevoise en stationnement. On signale d'importants dégâts matériels.

CHARRAT

Concert de l'« Indépendante »

Fidèle à une tradition déjà longue et des plus heureuses, la fanfare municipale « L'Indépendante » de Charrat, donnait samedi soir à la salle de gymnastique, son concert annuel à ses membres passifs, honoraires, invités et amis. Cette imposante phalange de musiciens, dirigée avec autant d'autorité que de talent par M. Jean Monod, a fait valoir ses qualités et l'excellence de sa préparation. Il ne saurait être question d'analyser les œuvres présentées et d'en relever les caractéristiques : signalons toutefois « Le chevalier breton », de A. Doyen, mazurka pour barytons, déroule ses péripéties aux détours de fraîches modulations, au sein d'une lumière fluide et transparente. La fantaisie du texte a une aimable spontanéité et de la malice dans la ligne vocale.

Les solistes, MM. Jacques Giroud, Frédéric Giroud et Louis Moret, furent fêtés comme il se doit. « Les deux aveugles », ouverture de E. H. Méhul, est un morceau au style élevé, vigoureux et sobre. « Le ballet de Sylvia » de Delibes, est une musique instructive, pleine de légèreté et de fraîcheur, ainsi que la « Danse du Sabre » de Kha-chaturian, musique moderne, furent chaleureusement applaudis.

Au début de la soirée, M. Gaston Gaillard, président de la société, souhaita à tous la bienvenue et retraça la grande activité de la société durant l'année écoulée. Ensuite, un charmant bouquet fut remis au directeur, M. Monod, en témoignage de gratitude. Sa constante persévérance lui vaut aujourd'hui de sincères félicitations. La soirée se termina par un bal de belle tenue, comme il se doit.

Encore un merci à l'« Indépendante » d'avoir présenté un si beau travail à ses amis qui sont chaque année plus nombreux. E. Luy.

VETROZ

Les « Faux-Nez » présentent

A la salle de l'Union, les samedi 17 et dimanche 18 mars, en soirée : « La Fête des Vignerons de la Côte », texte et musique de Frank Jotterand, et « Les quatre doigts et le pouce », la célèbre pièce de René Morax. Un succès qui a tenu l'affiche plus de cinq mois à Lausanne. Location ouverte : à Sion, Tronchet tabacs ; Sierre : Papeterie Amacker ; Vétroz : L'Union ; Ardon : Café Bala-vaud. Il est prudent de retenir assez tôt ses places.

FULLY

Soirée des « Amis-Gyms »

En 1936, naissait à Fully une section de gymnastique affiliée à la Société fédérale de gymnastique. Vingt ans déjà ! Pour marquer cet anniversaire et prouver la remarquable vitalité de la société, les Amis-Gyms nous conviaient hier soir à leur représentation jubilaire. Salle comble et public des grands jours applaudirent longuement un programme riche, copieux et varié, présenté avec maîtrise et beaucoup de goût. Nous ne nous attarderons pas à décrire les différents numéros. Disons combien nous avons apprécié le travail tout de grâce et d'harmonie des groupes de pupilles et pupillettes, les démonstrations de souplesse et de force des actifs aux barres parallèles et aux exercices libres. Quel ne fut pas l'étonnement ravi des spectateurs devant les prouesses acrobatiques de telles jeunes pupillettes. Nous n'aurons garde de passer sous silence la leçon de culture physique de la Gym d'hommes qui amusa royalement la salle, ce qui n'empêcha pas certains papas bedonneux d'évoquer sur le plateau avec une aisance que certains jeunes pourraient envier.

Après l'entracte, une charmante comédie aux rebondissements imprévus et enlevée avec brio mit les spectateurs en grande joie. Puis, la soirée s'acheva sur un ballet — pas double rythmé au son des castagnettes que des couples aux costumes fastueux dansèrent avec chic et élégance.

Il appartenait à M. Edmond Cotture, président de la société, de s'adresser au public pour évoquer le sens de ce vingtième anniversaire. Il le fit en termes agréables et, à cette occasion, remit aux actifs vétérans diplômes, plateaux et chaînes de reconnaissance. Sept fondateurs ont été gratifiés de la médaille de membre d'honneur. Nous ne pouvons citer nommément tous les bénéficiaires, mais nous mentionnerons pourtant au tableau d'honneur M. Denis Darbellay, fondateur, premier moniteur, vrai père spirituel de la section, qui s'occupe aujourd'hui encore de l'instruction des pupilles et pupillettes. Animateur infatigable, M. Denis Darbellay a bien mérité de la patrie fulliéenne. Son exemple de dévouement, de labeur constant à l'éducation de notre jeunesse le place au premier rang des citoyens d'élite de notre commune.

Nous le félicitons vivement, ainsi que tous ses collaborateurs, monitrices, moniteurs, les sections d'actifs, pupilles, pupillettes et gym hommes pour le beau et fécond travail. Nous avons passé hier soir une inoubliable soirée. Vivent les Amis-Gyms ! « Ad Multos Annos ! » L.

MONTHEY

Un agent de police algérien à Monthey

Dans le cadre du jumelage de Monthey avec un certain nombre de villes européennes et même nord-africaine, Monthey recevra au début d'avril pour un stage de plusieurs mois un fonctionnaire de la police de Bougie, département de Constantine. Nous souhaitons la bienvenue à cet agent qui aura pour mission de s'initier au fonctionnement de la police locale de Monthey.

Une truite de poids

Nous apprenons qu'un garde-chasse nanti d'autorisations officielles et un pêcheur, ont sorti de la Vièze de longueur, pesant plus de 8 kg. 500. Et ceci n'est pas un poisson d'avril. L'animal d'un âge certainement respectable se produisit dans une « gouille » peu profonde. Le produit de sa vente a été versé à une œuvre de bienfaisance.

MARTIGNY

« Il est important d'être aimé » au Casino Etoile

Le jeune et actif groupement « Arts et Lettres » de Martigny nous conviait mardi dernier au troisième spectacle de cette saison d'hiver dans la splendide salle du Casino Etoile. Beaucoup de monde, malgré le récent carnavale et le carême.

C'est avec plaisir que nous avons revu, après deux pièces du Théâtre de Lausanne, la Compagnie Paul Pasquier. Cette sympathique troupe bénéficie du talent de son chef et nous a donné, avec une verve et une chaleur qui allèrent crescendo, une version intéressante de l'œuvre d'Oscar Wilde qu'avait adaptée Jean Anouilh.

Certes, la tâche des acteurs n'était pas des plus aisées. Ils avaient à défendre tour à tour une traduction et une adaptation délicates, et à restituer une époque et un climat qui ne sont plus de notre entendement. L'œuvre exigeait de la plupart des spectateurs un retour à des temps qu'on dit « heureux » et qu'ils n'ont pas connus. Ces verbiages précieux, ces langages sont bien désuets et il fallait faire effort pour ne pas les ramener à nos vues directes et sans détours de 1956.

Mais ceci accepté, on pouvait goûter pleinement ce qui, loin de souffrir d'une traduction, nous était restitué avec un rare bonheur et une fidélité d'esprit qui ne nous étonnent même pas, tant il est vrai que Jean Anouilh possède un métier scénique et un sens de ses exigences qui portent à tous coups.

Toute la causticité de Wilde, tous les tours et détours qu'il emprunte pour nous amener à l'épilogue de sa pièce ont été, il faut le dire également, fort bien compris par les acteurs de Paul Pasquier. Les Monique Frégaro, Jacques Bert, André Claes, M^{lle} Sage, Martine Villa, Paul Pasquier (qu'on attend avec plaisir dans un rôle plus important), René Serge, etc., ont relevé et traduit avec infiniment de talent la spiritualité de l'œuvre en restant dans les limites d'un jeu sensé et intelligent.

Paul Pasquier a tiré de simples tentures et de quelques meubles un maximum d'effets qui ajoutèrent à l'agencement de la pièce.

« Arts et Lettres » ne doit pas s'arrêter en si bonne voie et nous attendons une éventuelle « quatrième ». R. B.

Cruellement mordu par un chien

Jeudi passé, la petite Marie-Claude Rouiller, fille de Louis, jouait dans le jardin entourant la maison de ses parents lorsque soudain un chien lui sauta au visage, lui mordant cruellement la joue. L'enfant perdant son sang en abondance fut aussitôt confiée aux soins du docteur Brocard mandé d'urgence ; il s'en est fallu de peu pour que l'œil soit atteint. A la suite de cette morsure, il n'est pas exclu que la fillette ne doive subir une opération esthétique.

Après cet accident, qu'attend le propriétaire de ce chien dangereux, pour le faire abattre ? Cette bête s'est déjà attaquée à plusieurs personnes.

Une fabrique doit cesser son activité

La Fédération des Coopératives Migros communiqué :

La fabrique de pâtes alimentaires SAVERMA S. A., à Martigny, a dû suspendre son activité par suite d'un manque de matières premières. Tout le personnel est donc momentanément en chômage. Le manque de matières premières est imputable au fait que le Cartel des fabricants suisses de pâtes alimentaires a révisé, grâce au contingentement de l'Etat, à interrompre le ravitaillement de la Maison SAVERMA en semoule de blé dur. Le cartel des fabricants suisses de pâtes alimentaires est présidé par l'ancien directeur de l'administration fédérale des blés.

LA BATIAZ

Le problème de la fusion

Les citoyens de la Bâtiat sont convoqués, le mercredi 14 courant, à 20 h. 15, à la salle communale, pour entendre un exposé du président sur le problème de la réunion de notre commune à celle de Martigny-Ville.

Les maisons valaisannes qui exposent à la Foire suisse de Bâle

Les maisons valaisannes suivantes exposeront à la Foire suisse d'échantillons (14-24 avril) : Bellwald & Co, Blatten ; Aluminium, Martigny ; Orsat Alphonse S.A., vins du Valais ; Maye S.A., les fils, vins du Valais ; Imsand Gustav, Saas-Fee ; Lomatter, meubles, Saas-Fee ; Zurbriggen Peter, meubles, Saas-Fee ; Pavillon valaisan, vins du Valais ; Provins, Sion ; Varone Fréd. Hoirs, vins du Valais ; Fabrique de drap, Sion ; Laborval, M. Barili, tissage main, tricots, Troistorrents.

†

Madame et Monsieur Louis DELASOIE, à Sembrancher ; Monsieur et Madame Jean DELASOIE, à Sembrancher ; Monsieur et Madame Antoine DELASOIE et leurs enfants Louis et Danièle, à Sembrancher ; Madame et Monsieur Maurice TERRETTAZ, à Vollèges ; Madame et Monsieur Bernard BESSARD et leur fille, à Vollèges ; Madame et Monsieur Jules LUY et leurs enfants, à Charrat ; les familles Parent et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean OREILLER

leur bien cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, cousin, décédé le 11 mars 1956 dans sa 91^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vollèges le 14 mars 1956, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

†

Très sensible aux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du deuil qui l'a frappée, la famille de

Monsieur Maurice COLLOMBIN

remercie toutes les personnes qui, par leur présence ou leurs vœux, ont pris part à sa douloureuse épreuve. Un merci spécial au commandant et aux membres de la Police cantonale.

†

La famille de

Madame veuve Marie-Louise SCHROETER

très touchée des nombreux témoignages d'affection reçus à l'occasion de sa dure épreuve, remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence et leurs envois de fleurs, y ont pris part, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Boni de la Confédération en 1955 : 215 millions

De Berne, par téléphone de notre correspondant :

Le Conseil fédéral a pris acte, ce matin, du compte d'Etat 1955.

Le compte général laisse un boni de 215 millions alors que le budget prévoyait un boni de 22 millions. Le compte financier se solde par un excédent de recettes de 296 millions, avec 1 milliard 949.000 de francs aux dépenses et 2 milliards 245.000 de francs aux recettes.

En revanche, le compte des variations de la fortune présente un excédent de charges de 72 millions qui doivent être déduits des recettes du compte financier. C'est ainsi que l'on arrive au boni de 215 millions du compte général.

Ce résultat atteste, encore une fois, de la prospérité économique du pays.

Pour nous, Valaisans, il prouve que les justes revendications de l'agriculture ne sont pas exagérées et que les moyens financiers permettent de faire profiter cette branche économique de la prospérité des autres.

Un programme de mesures en faveur des petits paysans et des agriculteurs de montagne

Dans l'exposé qu'il a présenté lors de l'assemblée des délégués de l'Union suisse des paysans, le 28 février 1956, M. le Directeur Jaggi a résumé en un programme de douze points les principales mesures générales propres à améliorer le sort des petits paysans et des agriculteurs de montagne.

1. Développer un service consultatif spécialisé et la formation professionnelle agricole.

2. Accélérer les remembrements parcellaires, assainir les alpages et les conditions d'habitation (groupement des fermes, aménagement de chemins, approvisionnement en eau, électricité, etc.)

3. Améliorer la répartition des branches d'activité entre grandes et petites exploitations de la plaine et de la montagne (certaines cultures et productions intensives devraient être surtout réservées aux petits paysans et aux montagnards).

4. Augmenter les rendements bruts de la production animale, par l'amélioration de la productivité et par un affouragement rationnel.

5. Améliorer l'organisation de l'entreprise agricole en simplifiant le mode d'exploitation en plaine et en complétant l'entreprise de montagne par des branches de production appropriées.

6. Accorder des soins particuliers à une culture rationnelle et développer les auxiliaires techniques en montagne surtout sous forme de téléferiques et treuils spéciaux.

7. Développer l'utilisation sous forme coopérative de machines modernes et améliorer les conditions touchant à la force de traction. Améliorer la collaboration entre grandes et petites exploitations voisines, afin d'utiliser au mieux les machines, tracteurs, chevaux et main-d'œuvre disponibles.

8. Développer les institutions coopératives de toutes sortes destinées à mettre en valeur la production, à fournir des agents de production appropriés et à écouler les produits des ateliers domestiques.

9. Accroître encore pour les régions de montagne les avantages en ce qui concerne les prix des agents de production et des produits agricoles (améliorer encore la compensation des frais de transport et encourager les avantages tarifaires).

10. Améliorer, par une aide technique générale, l'appareil de production dans les petites exploitations et celles de montagne. Ces mesures devraient comprendre l'amélioration du logement et être réalisées à l'aide de crédit à long terme, bon marché et soumis à une certaine obligation d'amortissement.

11. Encourager les revenus accessoires dans le voisinage du domicile des petites exploitations et particulièrement de celles de montagne.

12. Prendre spécialement en considération les petites exploitations et celles de montagne dans le développement de nouvelles œuvres sociales, en favorisant ces types d'entreprises en ce qui concerne les taux des cotisations. Etendre le régime des allocations familiales à l'ensemble des petites exploitations et augmenter les allocations pour enfants dans les régions de montagne.

Après avoir relevé le sort des petits paysans et des montagnards avait de tout temps retenu l'attention de l'Union suisse des paysans et fait de sa part l'objet d'innombrables démarches. M. Jaggi rappelle que le problème des petites entreprises se posait non seulement en Suisse, mais encore dans tous les pays européens et ceci tant dans l'agriculture que dans l'artisanat. « C'est pour notre pays un devoir politique et économique que de conserver sains et forts ces solides bastions de la libre entreprise, où se forment l'esprit d'initiative et le sens des responsabilités ». F. B.